**GEORGIA**

**37ème Groupe de travail sur l’Examen périodique universel**

**Sao Tomé et Principe**

**Genève, 27 janvier 2021**

Le Géorgie remercie la délégation de Sao Tomé et Principe pour la présentation du rapport.

Nous félicitons Sao Tomé et Principe pour les efforts dans la mise en œuvre des recommandations accepté pendant le deuxième cycle de l’EPU.

Nous saluons la ratification des instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme par l’Etat Saotomien.

La Géorgie salue également les développements positifs entrevus depuis le deuxième cycle de l’EPU concernant les mesures prisent par l’Etat pour lutter contre la discrimination et la violence à l'égard des femmes et notons l’adoption d’une série de mesures législatives par l’Etat.

La Géorgie recommande à Sao Tomé et Principe le suivant :

* Continuer les actions pour la mise en œuvre de l'institution nationale des droits de l'homme en 2021.
* **Poursuivre les mesures nécessaires** pour minimiser les effets des phénomènes de changement climatique.

Nous souhaitons plein de succès à Sao Tome et Principe pour son examen.